



Assemblée générale annuelle de FACIL

Procès-verbal du samedi 16 juin 2012, 14 h à 16 h 30
Lieu : CRIM, 405 Avenue Ogilvy, Montréal, QC H3N 1M3

Membres du C.A. présents : Omar Bickell, Laurent Bounin, André Cotte, Martin Chénier, Yasmine Félix (secrétaire), André Larocque, Robin Millette, Daniel Pascot (président)

Membres présents : Michael Andriantsoavina, Christian Aubry, Pierre Beaudry, Éric Beaurivage, Guy Bernard, David Hince, Frédéric Côté, Mathieu Gauthier-Pilote, Mathieu Lutfy, Gilles Thouin, Fabian Rodriguez, Philippe Weltz

Ordre du jour

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée générale annuelle
2. Désignation d'un président d'assemblée
3. Désignation d'un secrétaire
4. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle
5. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle du 28 mai 2011
6. Rapport annuel 2011-2012 du président de FACIL
7. Rapport du dernier exercice financier terminé le 31 mars 2012
8. Discussion sur les activités, ateliers et le mode de fonctionnement du C.A.
9. Désignation d'un président d'élection et d'un scrutateur
10. Mises en candidature pour les postes à combler au conseil d'administration
11. Élection
12. Informations
13. Varia
14. Levée de l'assemblée

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée générale annuelle

Vingt membres en règle sont présents. L'assemblée générale débute à 14 h.

2. Désignation d'un président d'assemblée

Laurent Bounin est proposé à titre de président par Daniel Pascot.

Secondée par Omar Bickell.

Adoptée à l'unanimité.

3. Désignation d'un secrétaire

Yasmine Félix est proposée à titre de secrétaire par Daniel Pascot.

Secondée par André Larocque.

Adoptée à l'unanimité.

4. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle

Proposée par André Cotte.

Secondée par David Hince.

Adoptée à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle du 28 mai 2011

Après la suggestion de quelques corrections (Deux points finals au paragraphe du #5, dans la section du patrimoine numérique, à la 4^e ligne, voir le « parce que », mettre les abréviations au long : Savoir Faire Linux pour SFL, Association Professionnelle des Entreprises en Logiciels Libres pour l'APELL et logiciel libre pour LL), l'adoption du procès-verbal est proposée par Omar Bickell qui est secondé par David Hince. Adopté à l'unanimité.

6. Rapport annuel 2011-2012 du président de FACIL

Deux actions ont principalement eu lieu au courant de l'année concernant FACIL :

6.1 Table de concertation du logiciel libre

Après plusieurs pressions, la table de concertation du logiciel libre a vu le jour en automne 2011. Depuis, il y a eu trois tenues de cette table. Elle comporte le président de FACIL, le président et le vice-président de l'Association Professionnelle des Entreprises en Logiciels Libres (APELL), Gabriel Cossette, spécialiste en technologies de l'information au fédéral, ainsi qu'une dizaine de gens du gouvernement. Il a été question de patrimoine numérique, de la problématique des formats et des normes et d'un plan d'action pour la migration informatique du gouvernement.

6.2 Conflit étudiant

Lors du conflit étudiant, FACIL avec d'autres partenaires du logiciel libre écrit une lettre au gouvernement pour l'inviter à travailler au maximum sur la transparence et la visibilité. Elle se trouve à cette adresse : <http://facil.gc.ca/content/lettre-ouverte-%C3%A0-madame-michelle-courchesne-ministre-de-l-%C3%A9ducation->

[et-pr%C3%A9sidente-du-conseil](#)

L'adoption du rapport est proposée par Martin Chénier.
Secondée par André Larocque.
Adoptée à l'unanimité.

7. Rapport du dernier exercice financier terminé le 31 mars 2012
André Larocque présente l'exercice financier de l'année 2011-2012.

8. Discussion sur les activités, ateliers et le mode de fonctionnement
du C.A.

Pour les activités de FACIL, il faut s'assurer que la logistique soit efficace pour que les rencontres fonctionnent. Le meilleur moyen de travailler est par atelier. Il y a une difficulté à se réunir, car les membres de FACIL se trouvent à travers la province de Québec. Il est question de revenir à la base et d'attirer l'attention des médias et des citoyens sur la question du logiciel libre.

Omar Bickell propose que les réunions du C.A. soient ouvertes au public en général, sauf en cas d'exception.

Fabian Rodriguez fait un amendement à cette proposition. Il suggère que le C.A. favorise la tenue d'autres événements en parallèle à la tenue du C.A., avant ou après, virtuellement ou en présence. Il pourrait y avoir des rencontres virtuelles, interactives ou pas, en présence et même les deux en même temps, sauf en cas d'exception.

Proposée par Gilles Thouin.
Secondée par Robin Millette.
Adoptée à l'unanimité.

9. Désignation d'un président d'élection et d'un scrutateur
N'a pas été nécessaire puisque le nombre de personnes qui se sont présentées était exactement le nombre de personnes requises.

10. Mises en candidature pour les postes à combler au conseil
d'administration

Voir le détail au point suivant.

11. Élections

Les membres suivants ont été nommés pour un mandat de deux ans, donc jusqu'en 2013 :
Cyrille Béraud, Martin Chénier, André Cotte, Anthony Hémond, Robin Millette, Daniel Pascot

Les membres suivants ont été nommés en 2010. Leur mandat se termine cette

A.G. de Facil du samedi 16 juin 2012

année :

Omar Bickell, Yasmine Félix, André Larocque, Marie D. Martel

Le membre suivant remplace un membre démissionnaire. Son mandat se termine également en 2012 : Laurent Bounin (en remplacement de Michel Halde)

Deux membres ont démissionné, mais n'ont pas été remplacés :
Josianne Marsan, Serge Martel

Au total, sur les 13 membres potentiels du conseil d'administration (C.A.), il y en reste encore 6 dont le mandat continue. Il y aura donc 7 places disponibles pour accueillir de nouveaux administrateurs pour siéger sur le C.A pour en mandat de deux ans : 2012-2014.

Deux personnes se sont présentées avant l'assemblée générale :

1. Laurent Bounin
2. Diane Mercier

Il reste 5 postes en élection :

1. Fabian Rodriguez propose sa candidature.
Secondé par David Hince.
2. Gilles Thouin propose Pierre Beaudry.
Secondé par Guy Bernard.
3. Mathieu Gauthier propose sa candidature.
Secondé par Mathieu Lutfy.
4. Eric Beurivage propose sa candidature.
Secondé par Martin Chénier.
5. Omar Bickell propose sa candidature.
Secondé par Martin Chénier.

12. Informations

Selon Robien Millette, il devrait y avoir une activité organisée par FACIL concernant le salon du logiciel libre cette année.

13. Varia

13.1 Fabian Rodriguez présente Libre Planète : <http://libreplanet.org/>

13.2 Pierre Beaudry, fondateur du club, présente Club Linux Atomique. Le groupe se réunit une fois par mois et comporte 45 membres : <https://clublinuxatomic.org>

14. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 16 h 30.

A.G. de Facil du samedi 16 juin 2012

Document écrit par Yasmine Félix, secrétaire de FACIL, 2011-2012